

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement
Année scolaire 2024-2025



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Chers parents,

Je suis très fier de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement 2024-2025. La dernière année, ma deuxième en tant que président, m'aura permis de voir naître et croître de nombreuses initiatives qui continuent de rapprocher le personnel de l'école, les élèves et la communauté, faisant de Sainte-Geneviève une école plus que jamais vivante, diversifiée et active.

Pour une deuxième année consécutive, l'unité mixte de recherche Synergia a reconnu une enseignante de l'école Sainte-Geneviève soit Mme Aricia Marquis Moisan. Mme Aricia s'est démarquée dans l'axe 2 : Pratiques et approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche. Le portrait inspirant met en lumière ses pratiques pédagogiques inclusives et diversifiées.

Notre professeure d'Anglais intensif Miss Marie-Line continue aussi de se démarquer en remportant un prix pour le projet entrepreneurial « Clic for joy ».

Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur une équipe école dévouée, stable et compétente. Cela se reflète directement dans la réussite de nos élèves et dans le sentiment de bien-être et de sécurité qu'ils ressentent.

L'année a été marquée par de beaux événements pour lesquels les parents ont été mis à contribution tels que la fête de la rentrée, la semaine multiculturelle et le café-réseautage organisé pour la première fois pour accueillir les nouvelles familles de l'école qui a été un grand succès et sera sûrement de retour l'an prochain.

La vocation sportive de l'école a continué d'être mise de l'avant avec les initiations sportives, les heures sportives, les récréations animées et les activités parascolaires. Notons encore l'apport des parents dans le club de course et nos équipes de Volleyball et Basketball parascolaires qui ont fait très bonne figure en compétition sous la surveillance de coachs parents.

La présence de la communauté s'est également fait sentir encore plus cette année notamment avec l'implication des scouts et de la maison des grands-parents mais aussi à travers les activités du groupe du quartier (collecte de Noël, grand ménage du printemps et fête des voisins) qui ont permis d'amasser des sous pour aider les familles dans le besoin.

C'est avec enthousiasme que j'entrevois l'année 2025-2026 et je lance l'invitation à tous de mettre la main à la pâte pour faire de notre école de quartier le meilleur lieu d'apprentissage possible pour nos enfants.

Karl-Alexandre Jahjah

Président du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève 2023-2025

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus	8
Annexes	10

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre
Karl-Alexandre Jahjah	membre – président- 2 ans
Félix Dugas	membre – parent – 1 an
Ambar De Frutos	Membre - SDG – 1 an
Chantal Paquet	Membre- soutien – 2 ans
Amélie Légaré	Membre - enseignant – 1 an
Geneviève Carle	Membre - enseignant – 1 an
Anne-Sophie Giroux	Membre - professionnelle
Guy Labrecque	membre – parent – 2 ans
Olfa Khemiri	membre – parent – 1 an
Laura Maltais-Provençal	membre – parent – 2 ans
Pier-Luc Bourret	Communauté
Sonia Fontaine	Communauté
Gabrielle Gaudreau	Secrétaire

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
25 septembre 2024, 19h15	ordinaire
30 octobre 2024, 18h45	ordinaire
4 décembre 2024, 18h45	ordinaire
29 janvier 2025, 18h45	ordinaire
26 mars 2025, 18h45	ordinaire
20 mai 2025, 18h45	ordinaire
11 juin 2025, 18h45	ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	09-2025 12-2025 01-2025 06-2025	Présenté Bilan du plan d'action 23-24 Présentation plan d'action numérique Bilan du plan d'action 24-25	Adopté en mars 2024
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	06-2025	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	05-2025	Adoption	
Approbation des contributions financières exigées	09-2025 05-2025	Frais chargés aux parents 24-25 Frais maximum 25-26	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	05-2025	Adoption	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	05-2025 06-2025	Présentation initiale Adoption	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	09-2025 03-2025 05-2025	Adoption Heures d'ouverture 25-26 Politique journées pédagogiques	
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Réalisé en 23-24
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents	01-2025	Consultation sur les modes de transmission	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	01-2025	Anglais intensif- 6 ^e année- Grille matière	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2024	COPS	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	12-2024 01-2025	Consultation Adoption	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	09-2024	Adoption	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)		Programme inisport	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	01-2024 03-2025 06-2025	Discussion sur la consultation Adoption de la consultation Présentation des résultats	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	09-2024	Consultation activités automne	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	05-2024	Camp Keno	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	09-2024	Fête de la rentrée	
	10-2024	GDPL	
	12-2024	Collecte de Noël	
	05-2025	Reliquat	
	06-2025	Fête des voisins	
Adoption du budget annuel de l'établissement	10-2024	Adoption budget initial	
	01-2025	Budget révisé	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Contrat pour les photos scolaires	09-2024	Discussion	
	10-2024	Adoption	
Soirée réseautage	10-2024	Adoption et formation d'un comité	
Semaine interculturelle	01-2025	Discussion	

2.3 Résultats obtenus

Au terme de l'année scolaire 2024-2025, le conseil d'établissement a continué d'assurer la qualité de l'éducation et le bien-être des élèves à Sainte-Geneviève. Le CÉ a veillé à l'application du projet éducatif adopté l'an dernier et fait la promotion de la vocation sportive via le programme Inisport, les activités spéciales et le parascolaire qui a aussi fait l'objet de la consultation obligatoire aux élèves. Le programme d'anglais intensif en 6^e année a également été maintenu.

Dans l'exercice de ses fonctions, le CÉ s'est assuré de soutenir les élèves les plus vulnérables et les familles démunies et offrant des activités accessibles et en dirigeant les fonds, notamment

ceux recueillis par les activités communautaires, à ceux qui en ont le plus besoin. L'organisation de la semaine interculturelle (pour une 2^e année) et de la soirée réseautage (pour une 1^{re} année) ont également contribué à renforcer le tissu social.

Présenter les résultats obtenus au terme des activités réalisées et des décisions prises par le conseil d'établissement.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.